

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Québec – Dépôt à l'Assemblée nationale de la pétition pour le regroupement familial

Québec, le 5 novembre 2025 —

Le député **Guillaume Cliche-Rivard (Québec solidaire)** a officiellement déposé à l'Assemblée nationale la **pétition pour l'amélioration de l'accès au regroupement familial**, portée par l'organisation citoyenne **Québec Réunifié** et signée par des milliers de Québécoises et Québécois touchés par les longs délais et quotas imposés dans cette catégorie d'immigration.

La pétition demande notamment :

- la **fin des plafonds annuels** imposés à la réunification familiale au Québec ;
- l'instauration d'un **délai maximal légal de 12 mois** pour le traitement des dossiers ;
- et la **reconnaissance du droit à la vie familiale** comme principe directeur dans la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029.

Une **délégation de membres honoraires** de Québec Réunifié était présente dans la galerie du Salon bleu lors du dépôt officiel, symbolisant la voix des **38 000 familles actuellement séparées** en raison des retards administratifs.

« Nous avons bon espoir que le gouvernement sera écouté non seulement par les familles, mais par tous les acteurs qui, pendant toute la consultation, ont martelé que le regroupement familial ne devait pas subir des délais inusuels et prohibitifs. »

— **Marie-Gervaise Pilon**, coordonnatrice de campagne de **Québec Réunifié**.

Selon les études publiées par l'organisme en 2024-2025 :

- Les **délais de traitement atteignent 41 mois** pour le Québec, contre 12 mois ailleurs au Canada ;
- Les **quotas provinciaux** (10 400 admissions par année) engendrent une attente équivalente à **plus de trois années de traitement additionnelles** ;
- Deux personnes parrainées sur trois sont **francophones**, et plus de **90 %** ont entrepris l'apprentissage du français avant leur arrivée, selon l'*Étude socio-démographique* ;

- Enfin, un sondage Léger réalisé pour Québec Réunifié indique que **67 % des Québécois** souhaitent que le **délai de 12 mois** s'applique également au Québec et 64 % jugent que **faciliter la réunification familiale devrait être une priorité gouvernementale**.
-

Réaction au rapport de la Commission des relations avec les citoyens (CRC)

La présentation de la pétition survient alors que le **rapport officiel de la CRC** sur la planification de l'immigration 2026-2029 confirme que **toutes les propositions d'opposition en faveur des familles ont été rejetées** par le gouvernement.

« Ce rapport confirme noir sur blanc ce que nous dénonçons depuis des mois : tous les partis d'opposition ont voulu protéger le droit des familles à vivre ensemble, et le gouvernement a choisi de rejeter chacune de ces propositions. Cela signifie que les délais de 41 mois pour le Québec ne sont pas une fatalité, mais bien une décision politique. »

— **Marie-Gervaise Pilon**, coordonnatrice de campagne de **Québec Réunifié**

Québec Réunifié appelle le gouvernement à revoir la planification pluriannuelle afin d'y **intégrer un objectif chiffré de réduction des délais à 12 mois** et à **mettre fin au contingentement annuel des CSQ familiaux**.

À propos de Québec Réunifié

Fondé en 2023, **Québec Réunifié** est un mouvement citoyen non partisan qui milite pour la réduction des délais de traitement et la reconnaissance du droit à la vie familiale au Québec. L'organisation mène des recherches, campagnes de sensibilisation et interventions publiques pour défendre les droits des familles séparées par la bureaucratie.

Source et renseignements

Québec Réunifié – Communications

 info@quebecreunifie.ca |  www.quebecreunifie.ca

 @QuebecReunifie | #JeVeuxMaFamille